



AGENDA

Lundi 3 septembre

Rentrée scolaire.

Samedi 8 septembre

- 10H30 : réunion d'information école élémentaire, voir page 2.

- Forum des associations, 14H-18H, gymnase.

Mardi 11 septembre

18H30 : réunion d'information école maternelle, voir page 2.

Mardis 11 et 25 septembre

Balade pour tous : 2 circuits au choix. Départ 9H45 devant la Mairie.

Bernard (06 63 65 99 96).

Mercredi 12 septembre

Balayage des caniveaux. Ne laissez pas vos véhicules en stationnement le long des trottoirs.

Samedi 29 septembre

Jeux Intervillages. Voir tract joint.

Dimanche 7 octobre

16H : Spectacle Happy Manif en collaboration avec le Théâtre de Brétigny. Tout public à partir de 8 ans. Départ parking des écoles.

L'UNC RECHERCHE SECRÉTAIRE BÉNÉVOLE

La section Marolles-en-Hurepoix de l'Union Nationale des Combattants, recherche un/e secrétaire bénévole. Contacter Mr Charles Donnet, le Président, au 01 69 14 80 25.

CONSEIL MUNICIPAL

Lors de sa séance du jeudi 5 juillet dernier le Conseil Municipal a notamment :

- effectué une demande de subvention auprès de la région Ile-de-France pour la réfection des courts de tennis du complexe sportif du Charbonneau et du gymnase.
- fixé les barèmes des participations des familles aux transports scolaires vers les lycées Cassin, Michelet et Belmondo à ARPAJON pour l'année scolaire 2018/2019 tels que : Quotient 1 (35%) : 106,12 €/Quotient 2 (45%) : 136,44 €/Quotient 3 (55%) : 166,76 € / Quotient 4 (65%) : 197,08 €/Quotient 5 (75%) : 227,40 €/Quotient 6 (85%) : 257,72 €.
- accepté la mise en vente de la propriété communale située 8 rue du ponceau (ancienne école et mairie) et sollicité en conséquence les services financiers de l'Etat pour obtenir son évaluation.
- accepté les termes d'une convention d'occupation avec un riverain de la parcelle de terrain cadastré AB 204 située chemin du potager dans un but de continuer à l'exploiter à titre de potager.
- adopté le nouveau règlement des services périscolaires qui prendra effet à la rentrée de septembre 2018 (disponible sur le site internet de la commune).
- décidé de modifier le tableau des effectifs du personnel communal afin de prendre en compte d'une part, un départ à la retraite d'un agent affecté aux services périscolaires ainsi que son remplacement, et d'autre part, le recrutement d'un agent contractuel amené à remplacer la responsable de la médiathèque municipale durant l'année scolaire.
- approuvé le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges de Cœur d'Essonne Agglomération prenant en compte principalement le transfert de la voirie des communes de l'ex communauté de communes de l'Arpajonnais.

NAVETTE DU VENDREDI

La navette mise en place par le C.C.A.S. au bénéfice des Cheptainvillois le vendredi matin effectue la desserte du « Carrefour Market » de Marolles et du marché d'Arpajon.

Les horaires sont les suivants : Carrefour Market : prise en charge des usagers devant leurs domiciles vers 9H, retour vers 10H. Marché d'Arpajon : prise en charge des usagers devant leurs domiciles vers 9H20, retour 10H30.

Téléphoner en Mairie avant le jeudi midi au 01.69.14.82.12 pour vous inscrire.

REMBOURSEMENTS TRANSPORTS SCOLAIRES

REMBOURSEMENT PARTIEL CARTE IMAGINE R LYCÉENS ET COLLÉGIENS

Les lycéens et collégiens ayant souscrit une carte Imagine R pour leur transport scolaire sont priés de se présenter en Mairie munis du courrier reçu avec la carte, un certificat de scolarité et un RIB afin de bénéficier d'un remboursement partiel fixé, en fonction du quotient familial, entre 15 % et 65 % d'une somme plafonnée à 125 € pour les collégiens et à 303,20 € pour les lycéens.

REMBOURSEMENT PARTIEL CARTE TRANSPORT COLLÈGE ST-EXUPÉRY

Les familles ayant directement sollicité le CEAT pour la carte de transport scolaire vers le collège St-Exupéry, sont invitées à se présenter en Mairie munies de la carte de transport et d'un RIB afin de bénéficier du remboursement partiel fixé en fonction du quotient familial.

PARTICIPATION FORFAITAIRE POUR LES ÉTUDIANTS

Le CCAS accorde une aide forfaitaire à tous les étudiants âgés de moins de 26 ans au 31 décembre 2018. Cette aide s'élève à 150 €.

Afin d'en bénéficier les intéressés devront fournir leur dossier complet **avant le 15 novembre** composé :

- d'un imprimé délivré en Mairie dûment complété,
- d'un certificat de l'établissement prouvant que l'étudiant a bien acquitté ses droits d'inscription,
- d'un relevé d'identité bancaire au nom du bénéficiaire.

Pour les apprentis et élèves en alternance, la participation forfaitaire annuelle s'élève à 75 €. Pour en bénéficier les intéressés ne devront pas percevoir un salaire supérieur à 50% du SMIC et devront fournir outre les documents ci-dessus, une copie de leur contrat de travail.

LA MAISON CITOYENNE D'ACCÈS AU DROIT ET À L'EMPLOI DEVIENT LA « MSAP » MAISON DES SERVICES AU PUBLIC

La structure demeure un PAD (point d'accès aux droits) et continue de proposer toutes les permanences existantes, (notaires, avocats, juristes, CAF, etc.). Elles s'accompagneront d'autres permanences : CPAM, CNAV, emploi, régie de l'eau, etc. (pour répondre aux questions du quotidien) ainsi que d'un espace numérique gratuit. 4 rue du Docteur Verdié à Arpajon - Tél. : 01 69 78 09 19.

MAISON DÉPARTEMENTALE DES SOLIDARITÉS

En cas de difficultés sociales, vous pouvez joindre et vous faire conseiller auprès des assistantes sociales de la MDS située 25 bis, route d'Egly à ARPAJON (face au Pôle-Emploi). Il est nécessaire de prendre rendez-vous avant de vous déplacer. Tél : 01 69 17 14 40.

TICKETS CINÉMA

Nous vous rappelons que le C.C.A.S. revend des **places de cinéma au tarif unitaire de 4 €** aux jeunes étudiants cheptainvillois âgés de 11 à 20 ans. Dorénavant, la vente des tickets ne se fera plus uniquement le mardi mais durant **l'intégralité des horaires d'ouverture de la Mairie.**

RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES

La révision des listes électorales est ouverte à ceux et celles qui ont acquis, depuis la dernière révision des listes électorales, l'aptitude à figurer sur ces listes et qui possèdent dans la commune leur domicile légal ou une résidence prescrite par la loi. Si tel est votre cas, pour pouvoir voter à Cheptainville, vous devez vous faire inscrire, en Mairie :

- Pièce d'identité (carte d'identité ou passeport).
- Justificatif de l'attache avec Cheptainville (quittance EDF, ou de téléphone...).

Les ressortissants de l'Union Européenne sont également admis à pouvoir être inscrits sur les listes électorales munis de leur titre de séjour et du justificatif de l'attache avec Cheptainville, d'autant plus qu'en mai 2019 auront lieu les élections au Parlement européen.

LA MÉDIATHÈQUE

Mise en réseau des médiathèques de Cœur d'Essonne Agglomération

Vous disposez à présent d'un catalogue commun de 550 000 références, et d'un accès gratuit aux 20 médiathèques du réseau grâce à votre carte de médiathèque. Vous pouvez emprunter pour 4 semaines, jusqu'à 30 documents (livres, revues, CD, DVD, partitions, dont 1 jeu vidéo, 1 liseuse numérique, 1 instrument de musique à St-Michel-sur-Orge). Le prêt inter-bibliothèque est opérationnel : vous pouvez, muni de votre carte de lecteur, vous connecter sur le portail des médiathèques (www.mediathèques.coeuressonne.fr), réserver vos documents et venir les chercher à Cheptainville.

Mardi de 16H à 19H

Mercredi de 10H à 12H30 et de 15H à 18H30

Samedi de 10H à 12H30

Espace La Parenthèse - Rue du Village. **Téléphone** : 01 64 56 18 70. **Mail** : mediatheque@cheptainville.fr
L'inscription est gratuite. Munissez-vous d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

RENTRÉE SCOLAIRE : LUNDI 3 SEPTEMBRE

ÉCOLE MATERNELLE

Lundi 3 septembre. Les élèves de moyenne et grande sections rentreront à 8h20, et les élèves de petite section à 9h30.

La réunion de rentrée parents-professeurs : mardi 11 septembre à 18h30 dans l'école.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Lundi 3 septembre dès 8H20. A titre exceptionnel, seuls les parents de CP et des nouveaux arrivants pourront accompagner leurs enfants jusqu'aux portes des classes. Les horaires sont les suivants pour cette année : lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8H30-11H30 / 13H30 16H30. Réunion d'information générale : samedi 8 septembre à 10H30.

SERVICES PÉRISCOLAIRES

Pour tout renseignement concernant la restauration, la garderie ou le centre de loisirs, veuillez contacter le service périscolaire soit par téléphone au 01 64 56 29 01 ou par mail à services.periscolaires@cheptainville.fr.

Projet de potager à la rentrée prochaine : vous avez envie de participer au projet de jardinage des petits élèves de notre école ? Venez partager votre temps, vos connaissances, vos graines et/ou vos boutures avec eux : contacter Véronique SILBERLING au 06 75 89 56 46.

Projet avec l'association « Culture Nature ». Tout au long de l'année les enfants de l'école primaire seront initiés à la biologie de plusieurs espèces (mammifères, oiseaux, amphibiens...) et à la préservation de leurs habitats en collaboration avec l'association « Culture Nature ». Vous avez la chance d'héberger un ou des nid(s) d'hirondelles ? Merci de vous signaler auprès de Fanellie : 06 26 51 31 73.

CENTRE DE LOISIRS DE LARDY

Les familles dont les enfants seront amenés à fréquenter le centre de loisirs de Lardy, que ce soit pendant les vacances ou les mercredis, doivent constituer un dossier d'inscription. Celles qui ont reçu directement ce dossier par le biais du centre de loisirs, considérant qu'ils y étaient déjà inscrits précédemment, **doivent le retourner complété en Mairie et non directement au centre de loisirs.** Les autres familles sont priées de venir récupérer le dossier et de le restituer également en Mairie.

DÉPÔTS D'ORDURES SUR LA VOIE PUBLIQUE

Il a été constaté sur notre commune des dépôts d'ordures sur la voie publique de plus en plus récurrents. Il est rappelé que l'abandon d'ordures sur la voie publique peut être sanctionné par une amende relevant des contraventions de 3ème classe, voire de 4ème classe réprimant l'entrave à la libre circulation sur la voie publique, qui peut être constituée lorsque, du fait de leur importance, les ordures abandonnées entravent ou diminuent la liberté ou la sûreté de passage. Avant tout il s'agit pour tous ceux qui s'évertuent à jeter des ordures de toutes sortes sur la voie publique (cela va du simple mégot de cigarette aux canettes et bien d'autres éléments polluants) de prendre conscience de leur implication au non-respect de la nature mais également celui des autres personnes avec toutes les conséquences dommageables.

Le respect de l'environnement apparaît de plus en plus comme un facteur de bien-être de chacun d'entre nous et seul un effort commun permettra de le préserver. Nous ne doutons pas un seul instant que vous vous associerez à cette idée.

ASSOCIATION L'ART ET CRÉATIONS

Les maillots de bains et crèmes solaires sont rangés, on peut maintenant penser à ce que nous allons faire pendant les mois qui viennent.

L'ART ET CRÉATIONS propose aux adultes et aux enfants différents ateliers, avec des horaires adaptés, accessibles aux débutants comme aux adhérents plus expérimentés : Art culinaire - couture/broderie - dessin/découverte - encadrement - graff - mosaïque - poterie - musiques actuelles - chorale (adultes et enfants) - tapisserie d'ameublement.

Et pourquoi pas danse de salon ??? Nous envisageons de mettre en place cette activité, un soir par semaine ou éventuellement en stage, si nous réunissons assez de participants. Faites-nous savoir si vous êtes intéressé pour vous initier aux danses traditionnelles, aux danses d'Amérique latine ou au rock (06 51 58 71 87).

Quant aux ateliers existants... certains d'entre vous sont déjà prêts pour reprendre les travaux qui étaient en cours à la fin juin et qu'il faut terminer avant d'envisager de nouvelles créations. Et pour vous qui ne nous avez pas encore rejoints, nous sommes prêts à vous accueillir dans l'un de nos ateliers ou vous guider vers une activité si vous êtes indécis.

Venez nous rencontrer au forum des associations qui aura lieu samedi 8 septembre de 14h à 18h au gymnase.

En attendant, vous avez dû trouver dans votre boîte à lettres notre brochure avec toutes les informations sur les activités que nous proposons.

COMITÉ DES FÊTES



Et si rentrée rimait avec s'amuser ?
Oubliez la morosité
Venez nous rencontrer
Discuter, échanger,
Proposer des idées, des activités
Découvrez nos projets.

Pour cela nous vous attendons au forum des associations le samedi 8 septembre de 14h à 18h, au gymnase.

AVENIR SPORTIF CHEPTAINVILLOIS

La saison 2018/2019 va débuter. Nous vous attendons au gymnase le 8 septembre lors du forum des associations pour vous renseigner sur nos différentes activités (mais aussi sur notre mission de bénévolat), vous inscrire ou vous réinscrire.

Nouveauté : ouverture d'une section multisports loisir pour les enfants de 5 à 8 ans le mercredi au gymnase de 10h30 à 12h00 si 10 inscriptions.

Rappel : Le certificat médical n'est plus demandé pour les enfants de moins de 6 ans.

L'activité éveil multisports réservée aux jeunes enfants a besoin de vous !

Retraités, venez renforcer notre équipe d'installation ! Plus nous sommes nombreux, plus la contrainte est moindre (nos modules sont légers).

Contact : Patricia Vollet : 01 64 56 27 65 ; avenirsportifcheptainvillois@gmail.com ou lors du forum des associations au gymnase samedi 8 septembre de 14h à 18h.

LANGUE DES SIGNES

Pour la 2^{ème} année les cours auront lieu le vendredi soir à la médiathèque, à partir de 8 ans. Des cours de langues des signes à destination des bébés seront également proposés en amont de ce créneau le vendredi soir.

Pour tout renseignement, rendez-vous au forum des associations.

CHANTIER BRISFER

Vous avez entre 16 ans révolus et 18 ans ? Nous vous proposons de participer à un Chantier BRISFER du 22 au 26 octobre 2018.

Les chantiers BRISFER, c'est quoi ?

Ce sont les BRIGades Sud-Franciliennes pour l'Enlèvement et le Recyclage.

Elles participent à des opérations de nettoyage et de mise en valeur de sites communaux, d'espaces verts et forestiers sur le territoire du SIREDOM.

Comment ça marche ?

Un chantier dure une semaine du lundi au vendredi pendant les vacances scolaires. Chaque Brigade est composée de 8 jeunes encadrés par des animateurs du SIREDOM. Une formation théorique est délivrée sur le site pour apprendre à utiliser les équipements et outils. Le transport vers le site du chantier est pris en charge par le SIREDOM. La commune prend en charge les repas du midi.

A l'issue du chantier, une cérémonie de clôture est organisée pour remettre à chaque participant une attestation de participation et une gratification en chèques cadeaux multi-enseignes d'une valeur de 230 euros.

Si vous êtes intéressé, il vous appartient de demander un dossier de candidature en Mairie.

NOUVEAUTÉ : UNE BOITE À LIVRES

Une boîte à livres est à votre disposition devant l'épicerie. Libre à vous d'emprunter, de rapporter ou de garder et de déposer d'autres ouvrages.

CHEZ NOS AMIS COMMERÇANTS

BRASSERIE DE L'ÉGLISE

• Tête de veau tous les 1^{er} jeudis midi de chaque mois. Pensez à réserver.

• Tous les vendredis soir : **apéro tapas.**

• Tous les dimanches matin des poulets, petites patates et jambonneaux sont proposés.

• **Dimanche 16 septembre à 14H30 : concours de belote en individuel.** 10 € l'inscription, lots à gagner. Réservation au 01 69 14 82 51 (entre 9H et 15H).

INITIATION À LA MÉDITATION AVEC MARIE-PAULE FAURE

On le sait aujourd'hui grâce à la science, la méditation permet de réduire le stress, l'anxiété, les problèmes de sommeil, les douleurs physiques ou émotionnelles.

Loïn d'être un simple outil de bien-être, la méditation, en nous permettant d'être à l'écoute de nos souffrances et de notre mal-être, nous ouvre les portes d'un autre rapport à nous-mêmes, aux autres, au monde.

C'est un voyage intérieur qui nous rend plus libres, un vrai travail en profondeur sur ce qui nous emprisonne et nous empêche souvent d'être réellement vivants.

Tous les lundis à 19H. Médiathèque de Cheptainville. **Réunion d'information lundi 10 septembre, 19H à la médiathèque.**

Renseignement au 06 95 91 33 67 ou marie.paule.faure@free.fr

87^{ÈME} FOIRE AUX HARICOTS D'ARPAJON

DU 14 AU 16 SEPTEMBRE

Cette année les Antilles sont à l'honneur. Infos : www.arpajon91.fr

16^{ÈME} ÉDITION DE LA VALDORGIENNE

DIMANCHE 23 SEPTEMBRE

Départ d'Arpajon pour 16 km à pied ou à vélo jusqu'à Morsang-sur-Orge.

Ambiance assurée ! C'est avant tout une balade familiale déguisée et une découverte de notre territoire le long de l'Orge.

Rendez-vous au parc du Château de Morsang-sur-Orge le matin de la course de 7h30 à 8h30 (inscription et / ou retrait des dossards).

Infos et inscription : <http://lavaldorgienne-2018.ikinoa.com/>

INFORMATIONS PERMANENTES

COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES ET TRI SÉLECTIF

Ordures ménagères : mardi à partir de 11H.

Emballages : vendredi matin.

Déchets végétaux : **vendredis 14 et 28 septembre**. Conteneur accompagné de 3 fagots (1m20 max. de longueur) ou 3 sacs.

Papiers et verres : 5 bornes d'apport volontaire sont installées Zone d'activités du Charbonneau, route de Marolles, parking des écoles, parking du Cimetière et parking de la Mairie.

Conteneur à vêtements : Zone d'activités du Charbonneau.

Encombrants : gratuit, sur demande au N° vert 0 800 293 991 (collecte le mercredi).

Déchèterie d'Égly, rue des Meuniers

Horaires d'été (du 1^{er} avril au 14 octobre) :

Lundi : fermé,

Du mardi au samedi : 9H-12H/13H-18H,
Dimanche et jours fériés : 9H-12H.

Déchèterie de Lardy, rue Jacques

Cartier Horaires d'été : (du 1^{er} avril au 14 octobre) :

Lundi, mercredi, vendredi, samedi :
9H-12H/13H-18H.

Fermeture des déchèteries les 25 décembre, 1^{er} janvier et 1^{er} mai.

Vous devez vous munir de la carte d'accès aux déchèteries du SIREDOM.

Informations :

www.coeuressonne.fr, rubrique *Déchets*.

Ouverture de la Mairie

Lundi : de 9H à 12H et
de 15H à 18H15

Mardi de 15H à 18H45

Mercredi : fermée

Jedi : de 9H à 12H et
de 15H à 18H15

Vendredi : de 15H à 18H15

Samedi : de 9H30 à 11H30

Tél : 01 69 14 82 12

Fax : 01 64 56 26 13

Courriel : accueil@cheptainville.fr

Service urbanisme

Accueil du public : uniquement sur rendez-vous les lundis et vendredis de 15H à 18H. Pour obtenir un RDV : 01 69 14 89 74 ou urbanisme@cheptainville.fr.

CHEPT'INFOS

Contact : Catherine Vatier

catherine.vatier@cheptainville.fr

Site : www.cheptainville.fr

RECENSEMENT CITOYEN

Présentez-vous à l'accueil de la Mairie avec une pièce d'identité, votre livret de famille et un justificatif de domicile dans le trimestre suivant vos 16 ans.

PERMANENCES DE VOS CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

Dominique Bougraud et Alexandre Touzet, élus du canton d'Arpajon, répondent à vos questions sur rendez-vous à la Maison Départementale des Solidarités, 25 bis route d'Egly à Arpajon. Contactez le 01 77 58 12 36.

RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES (R.A.M.)

Vous recherchez une assistante maternelle, contactez la responsable du relais du secteur de Cheptainville : Isabelle BEDEL au 01 64 95 44 37.

RAPPEL UTILISATION DES TONDEUSES À GAZON, MATÉRIELS MOTORISÉS DE JARDINAGE

Nous vous rappelons que l'usage des tondeuses à gazon et matériels motorisés de jardinage ou d'entretien des espaces verts est interdit :

- du lundi au samedi avant 9H et après 20H,
- les dimanches et jours fériés.

INTERDICTION DE BRÛLAGE

Il est rappelé que le brûlage de tout déchet y compris les déchets dits verts, éléments issus de la tonte de pelouses, de la taille de haies et d'arbustes, d'élagage, de débroussaillage est interdit en vertu des dispositions de l'article 84 du règlement sanitaire départemental et de l'arrêté municipal du 23 avril 2010.

DON DU SANG

• Jeudi 6 septembre de 15H30 à 19H30

Espace Michel Berger, Salle Starmania
1 Place du 8 Mai 1945
Le Plessis Pâté

• Samedi 15 septembre de 10H30 à 16H

Salle polyvalente Maison Neuve
Av. de la Commune de Paris (Derrière Aldi Marché) Brétigny-Sur-Orge

• Mercredi 26 septembre de 15H30 à 19H30

Salle des fêtes, Avenue du Lieutenant Agoutin, Marolles-en-Hurepoix
Infos : www.donusang.net



URGENCES SANTÉ

PHARMACIES DE GARDE

DIMANCHE 2 SEPTEMBRE

Pharmacie CESA MULOT

25, place du Marché
ARPAJON, 01 64 90 00 15

DIMANCHE 9 SEPTEMBRE

Pharmacie MORISSEAU

7, rue de la Libération
SAINT-VRAIN, 01 64 56 11 12

DIMANCHE 16 SEPTEMBRE

Pharmacie MARTIN

Centre Cial Les fontaines Saint Lubin
BOISSY-SOUS-ST-YON
01 60 82 05 96

DIMANCHE 23 SEPTEMBRE

Pharmacie GUILLEMAN

2, Place du marché
ARPAJON, 01 64 90 01 46

DIMANCHE 30 SEPTEMBRE

Pharmacie JARNOUX-GERVAIS

55, Grande Rue
ARPAJON, 01 64 90 00 22

Pour connaître les pharmacies de garde de nuit, présentez-vous au Commissariat d'Arpajon muni de l'ordonnance et d'une pièce d'identité. Tél. : 01 69 26 19 70.

MAISON MÉDICALE 2 RUE DES CORMIERS

- Karine et Guillaume BOUSSARDON, kinésithérapeutes, consultent au cabinet et à domicile.

Tél. : 01 64 91 26 32 .

- Marie AUVRAY, ostéopathe, consulte sur rendez-vous.

Tél. : 06 20 21 23 81.

NUMÉROS D'URGENCE

•Pôle santé médi-centre

19-23 rue de la Libération -
Chevannes 0 825 56 91 92

•Maison médicale de garde

01 64 46 91 91

15 : urgences médicales - SAMU

17 : Police / **18** : Pompiers

112 : Numéro d'urgence européen

119 : Enfance maltraitée

116 000 : Enfants disparus.

RÉVISION DU PLU



Dans le cadre de la révision du PLU, une enquête publique aura lieu en Mairie du lundi 17 septembre au vendredi 19 octobre 2018 inclus.

Monsieur Raoul LAIR DE LA MOTTE, domicilié 27, Rue Champ Lagarde 4 Résidence Saint-Charles, 78000 VERSAILLES, exerçant la profession d'expert en évaluation immobilière – expert judiciaire, a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Versailles. Monsieur Raoul LAIR DE LA MOTTE siègera à la Mairie de Cheptainville où toutes les observations doivent lui être adressées.

Les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le Commissaire-Enquêteur, seront déposés en Mairie de Cheptainville pendant 33 jours consécutifs du lundi 17 septembre au vendredi 19 octobre 2018 inclus aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie :

- le lundi de 9H à 12H et de 15H à 18H15
- le mardi de 15H à 18H45
- le jeudi de 9H à 12H et de 15H à 18H15
- le vendredi de 15H à 18H15
- le samedi de 9H30 à 11H30

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit en Mairie (5 rue du Ponceau) au Commissaire-Enquêteur qui les visera et les annexera au registre d'enquête.

Les informations relatives à cette enquête pourront être consultées sur le site de la Commune : www.cheptainville.fr.

Les observations pourront être également communiquées au commissaire-enquêteur à l'adresse suivante : urbanisme@cheptainville.fr.

Une évaluation environnementale comprenant les informations environnementales se rapportant à l'objet a été établie et sera consultable avec le dossier.

L'avis de la DRIEE, autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement, sera également consultable avec le dossier.

Le Commissaire-Enquêteur recevra en Mairie :

le lundi 17 septembre de 15H à 18H le mardi 25 septembre de 15H à 18H le mardi 02 octobre de 15H à 18H le jeudi 11 octobre de 15H à 18H le jeudi 18 octobre de 15H à 18H.
